

Accompagnement chantier d'insertion



Objectif

L'**accompagnement des chantiers d'insertion** a pour objectif d'améliorer l'accès à l'emploi ou à la formation professionnelle :

- aider les participants à se définir un projet professionnel réaliste et de mesurer le parcours à mettre en œuvre
- approfondir les connaissances des bénéficiaires sur le secteur économique et ses réalités
- préparer les bénéficiaires des chantiers à intégrer les entreprises par une meilleure connaissance des dispositifs et une maîtrise des outils de recherche d'emploi
- renforcer la résolution des problèmes sociaux rencontrés
- identifier et apporter des solutions par rapport aux problèmes de mobilité rencontrés

Durée

L'**accompagnement des chantiers d'insertion** dure une année (la durée du chantier). Cet accompagnement se déroule durant le mi-temps non travaillé :

Préparation à l'emploi : 100 H en collectif (+ 50 H en individuel)

Maîtrise des outils et démarches de recherche d'emploi : 100 H en collectif (+ 50 H en individuel)

Accompagnement social : 7 mois, 1 entretien individuel tous les 15 jours

Actions de professionnalisation : 200 H

Préparation au code de la route **(1)** : 200 H

Public concerné

Les bénéficiaires du Chantier d'insertion.

Contenu et déroulement

En amont du chantier : améliorer le recrutement par la mobilisation de dispositifs existants (ex : intervention de la CAPEB, mobilisation du dispositif AFPA, préparation à la reprise d'activité)

Pendant le chantier : préparation à l'emploi (définir un projet professionnel, maîtrise des outils et démarches de recherche d'emploi, actions de professionnalisation, préparation au code de la route **(1)**, accompagnement social)

Après le chantier : actions de formations ou d'accompagnement à l'emploi,

Lieu de déroulement

➡ CEFIR FORMATION FLANDRE INTERIEURE

42 rue d'Hondeghem 59190 HAZEBROUCK

Tél. : 00.33.(0)3.28.41.33.64 - Fax : 00.33.(0)3.28.48.66.60

E.mail : cefir.formation.hazebrouck@cefir.fr

(1) Voir fiche Permis européen pour l'avenir